

---

Procès-verbal de l'AGA tenue le 16 octobre 2021  
en visioconférence

---

## Ordre du jour

### Table des matières

<b>1. Ouverture de l'assemblée à 9h05</b>	<b>1</b>
<b>2. Adoption de l'ordre du jour</b>	<b>2</b>
<b>3. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de 2020</b>	<b>3</b>
<b>4. Mot de la Présidente</b>	<b>3</b>
<b>5. Rapport des activités 2020-2021</b>	<b>4</b>
<b>6. Présentation et approbation des états financiers au 31 décembre 2020</b>	<b>14</b>
<b>7. Les sujets et les questions des membres</b>	<b>15</b>
<b>8. Élections au conseil d'administration</b>	<b>15</b>
<b>9. Mot de la fin</b>	<b>16</b>
<b>10. La levée de l'assemblée générale annuelle à 11h07</b>	<b>16</b>

---

Vérification du quorum: 67 participants en ligne.

## 1. Ouverture de l'assemblée à 9h05

Lucie Borne, présidente de la SCLL, souhaite la bienvenue à tous les participants.

- Présentation des membres du CA : Sylvie Auclair, Ève Bélanger, Luc Ducharme, Marcel Dunn, Jocelyne Gagnon, Dominique Jutras, Jean-Noël Leduc, Josée Saint-Pierre, Colette Scalabrini, Gilles Tessier, Érik Vigneault.
- Présentation des 5 aides-administrateurs : Jean-Guy Bédard, Luc Côté, Pierre Martineau, Constance Ramacieri, Bertrand Scalabrini.

- Chaleureux remerciement à tous, ainsi qu'aux quelque 85 bénévoles pour les efforts déployés tout au long de la dernière année dans les différents projets de la Société.

Érik Vigneault, coordonnateur de l'AGA en mode Zoom, donne les consignes d'usage pour que la présentation soit fluide le plus possible et invite les participants à exercer leur droit de parole par le biais du « tchat » qui est opéré par Jacqueline Caboret.

Nomination:

- Présidente d'assemblée et d'élection

**Gilles Tessier propose Constance Ramacieri, pour le poste de présidente d'assemblée et d'élection, appuyé par Josée Saint-Pierre.**

**Adopté à l'unanimité, Prop. # AGA 01-2021**

- Secrétaire d'assemblée

**Sylvie Auclair propose Jocelyne Gagnon pour le poste de secrétaire d'assemblée, appuyé par Jean-Noël Leduc.**

**Adopté à l'unanimité, Prop. # AGA 02-2021**

- Secrétaire d'élection

**Josée Saint-Pierre propose Érik Vigneault pour le poste de secrétaire d'élection, appuyé par Danielle Beaudoin.**

**Adopté à l'unanimité, Prop. # AGA 03-2021**

## 2. Adoption de l'ordre du jour

**Il est proposé par Colette Scalabrini et appuyé par Danielle Beaudoin d'adopter l'ordre du jour.**

**Adopté à l'unanimité, Prop. # AGA 04-2021**

### 3. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de 2020

Chaque membre participant ayant reçu le procès-verbal approuvé par la présente résolution au moins vingt-quatre heures avant cette assemblée, et de plus, Constance rappelle aux participants les six propositions votées l'an dernier, il est proposé par Ève Bélanger et appuyé par Dominique Jutras que le procès-verbal de l'AGA de 2020 soit adopté.

Adopté à l'unanimité, Prop. # AGA 05-2021

### 4. Mot de la Présidente

D'entrée de jeu, Lucie Borne, présidente, félicite Pierre Martineau, ex-trésorier de la SCLL et Constance Ramacieri, récemment élus maire et conseillère à la municipalité du Canton de Stanstead. De surcroît, Lucie souhaite bonne chance à Jean-Noël Leduc, actif au sein de la SCLL depuis une quarantaine d'années, qui se présente au poste de conseiller district no 6 à la ville de Magog en novembre prochain.

Lucie Borne enchaîne en mentionnant que pandémie ou pas et malgré l'été sec, les prises d'échantillons ont été effectuées. Aussi, nous avons repris le collier du projet de l'installation de la toile de jute, interrompu en 2020 en raison de la pandémie. Deux fidèles partenaires, la municipalité du Canton de Stanstead et la ville de Magog ont contribué à l'avancement de nos projets par le biais d'échanges et d'aide financière. Nous les remercions de leur ouverture et de leur soutien financier.

Nous avons également été en contact avec nos associations voisines des lacs Memphrémagog et Magog, avec la MRC Memphrémagog et le COGESAF. En tant que membres du comité de pilotage de l'Alliance, nous avons poursuivi nos échanges avec le ministère de l'Environnement.

Aujourd'hui, tout en faisant un descriptif de nos activités 2021, nous tenterons de répondre à la plupart des questions et commentaires que vous avez laissés dans le sondage que vous avez bien voulu compléter. Nous vous informerons des suivis que nous nous proposons de faire et des attentes que nous avons envers les usagers du lac pour mieux le protéger.

Deux séries d'enregistrements vidéo témoigneront des activités 2020-2021.

---

## 5. Rapport des activités 2020-2021

Présentation de la première série d'enregistrements vidéo (30 minutes) suivie d'une période de questions (10 minutes).

### Résultats du sondage 2021 présentés par Luc Côté

- Sondage envoyé à tous nos membres inscrits à l'Infolettre le 3 septembre 2021, le but étant de s'assurer que les priorités de la SCLL soient aussi celles des membres.
- 202 répondants pour 780 envois.
- Sommaire des résultats : 6 questions, dont les trois premières comportaient un choix d'évaluation d'inexistant à très élevé.

**1. La qualité de l'eau** : plus de 90 % des répondants affirment avoir une préoccupation de moyenne à élevée au sujet du myriophylle, des bernaches, du contrôle des sédiments provenant de l'érosion des berges par les vagues ou des ruisseaux, et de la possibilité de l'installation d'une station de lavage pour éviter l'introduction d'espèces envahissantes.

**2. La sécurité nautique** : plus de 80 % des répondants sont préoccupés par la vitesse des embarcations, le niveau de bruit (moteur, musique) sur l'eau, ainsi que la fréquence des présences de la patrouille nautique.

**3. Les activités de loisirs organisées par la SCLL** : l'événement « 3 heures sans moteur » suscite un intérêt pour 90 % des répondants, la traversée du lac à la nage (c'est dans la mire pour 2022) 77 %, et un tournoi de pêche 58 %.

**4. Y a-t-il un dossier sur lequel vous estimez que nous devrions nous pencher ?** 132 réponses, dont les préoccupations en lien aux questions 1 à 3 reviennent, mais aussi on repère le niveau du lac, la quantité de bateaux et le contrôle des accès au lac.

**5. Questions et suggestions** : on y retrouve des remerciements en grand nombre pour le travail effectué par la SCLL et par ses bénévoles.

**6.** En dernier lieu, 4 personnes ont demandé de les contacter directement pour expliquer leur point de vue.

En conclusion, le sondage montre que les priorités de la SCLL sont aussi celles des propriétaires situés dans le bassin versant du lac Lovering.

---

## La qualité de l'eau présentée par Sylvie Auclair

### Résultats MRC année 2020:

- Ruisseau Alger (5 prélèvements):
  - Dépassement pour le phosphore.
  - Les matières en suspension sont un peu plus élevées qu'en 2019.
  - Les coliformes fécaux sont inférieurs à ceux de l'année 2019.
- Ruisseau Campagna (5 prélèvements):
  - Augmentation du phosphore et des matières en suspension.
  - Les coliformes fécaux demeurent dans les recommandations du MELCC.
    - Enjeux importants à considérer pour ces deux ruisseaux: le peu de précipitation et le suivi avec la MRC à propos du terrain et des pratiques agricoles qui bornent ces tributaires.

### Sources de phosphore:

- Essentielles à la vie aquatique, mais néfastes lorsque l'augmentation des plantes est réelle (algues bleu-vert).
  - Sources naturelles (sol, déjections d'animaux, décomposition de matières organiques)
  - Sources liées aux activités humaines (engrais, fertilisants naturels, eaux usées domestiques, produits de nettoyage avec phosphate).
    - Facteurs qui favorisent l'exportation: déboisement dans un bassin versant du lac et dans la bande riveraine, l'érosion des rives, les fossés de drainage routiers mal aménagés.

### Actions posées en 2021:

- Transparence de l'eau: 10 sorties.
- Échantillonnage dans les tributaires: une seule fois (juillet), pas d'eau dans les tributaires.
- Expérimentation: échantillons d'eau dans le lac à 6 pieds de profondeur en face des 6 principaux tributaires (août).
- Échantillons chimiques: 4 sorties RSVL (Réseau de surveillance volontaire des lacs).
- Observation des fosses à sédiments.
- Possibilité de prises d'échantillons dans les tributaires en octobre.

### La qualité de l'eau de nos plages depuis les 10 dernières années:

- Livingston: Se maintient à une très bonne cote de B/A à A/A/D/A
- Wilvaken: Se maintient à une très bonne cote de A/A à B/A

Valeurs mesurées:

- La température: Malgré le temps chaud, la température s'améliore en profondeur et qu'en surface elle était moins chaude que l'an dernier.
- La transparence: les résultats montrent une légère amélioration.
- L'oxygène dissous: les résultats sont irréguliers.

En conclusion, la qualité de l'eau du lac est bonne. Il nous apparaît que le nombre de prélèvements est adéquat. Nous poursuivons nos contacts avec la MRC pour connaître les actions à poser. La prévention demeure un moyen efficace de protéger la qualité de l'eau. Un merci spécial à Jean-Guy Bédard, Yves Gosselin et à huit bénévoles observateurs des cyanobactéries.

**Le barrage du lac Lovering, entretien avec Jean-Pierre Côté, responsable, présenté par Luc Ducharme**

- **Origine du barrage du lac Lovering** : situé à la pointe sud-est du lac, le barrage fut érigé en 1925 par la Southern Canada Power afin de produire de l'électricité. Le fait d'élever le ruisseau Lovering de 4 pieds a permis aux petits lacs, ainsi qu'au Crystal Cove de former le lac Lovering. Depuis 1965, le barrage est la propriété de la municipalité du Canton de Stanstead.
- **En 2013, Jean-Pierre Côté succède à Victor Roy, à titre de gestionnaire du barrage.**
- Jean-Pierre explique qu'il mesure le niveau de l'eau, manuellement à l'aide de règles qu'il a lui-même conçues et fabriquées. Une petite manœuvre de 4 pouces s'effectue manuellement, tandis qu'une manœuvre de 30 pouces requiert un outil adapté. Tâche qu'il accomplit quotidiennement, été comme hiver.
- **Le rôle du barrage** est d'assurer une stabilité sur le plan d'eau en maintenant toujours le même niveau d'eau. L'ouverture dépend de la pluie et des ruisseaux. Aux dires de Jean-Pierre « 5 jours de soleil, on perd un pouce d'eau. Une petite pluie le stabilise, sans plus. » L'écoulement de l'eau est essentiel afin d'assurer la survie de la faune aquatique dans le ruisseau en aval du lac vers la baie Fitch. Cette année est exceptionnelle, jamais vu si peu d'eau et cela depuis 1936 : l'ouverture est à débit minimum depuis le 11 mai. La température du lac, les conditions météorologiques et l'heure de prise de données sont compilées et conservées dans les archives de la municipalité du Canton de Stanstead. Merci Jean-Pierre !

---

## Le myriophylle et la pose des toiles, présentés par Marcel Dunn

- **Historique** : Le myriophylle à épi est une plante exotique envahissante présente au lac Lovering depuis quelques années. Elle se reproduit rapidement surtout par la fragmentation de ses tiges qui survient principalement par la pratique d'activités nautiques sur ces herbes. Depuis 2014, la SCLL travaille au contrôle du myriophylle à épi en installant des toiles de jute sur les herbiers répertoriés par RAPPEL (Regroupement des associations pour la protection de l'environnement des lacs et des bassins versants), une entreprise d'économie sociale qui a développé des services-conseils et une expertise d'intervention terrain en protection de l'eau.
- **Processus**:
  - Le CA demande une prise d'Inventaires à RAPPEL, ainsi qu'un permis au ministère, appelé certificat d'autorisation.
  - Le rôle du comité myriophylle:
    - Établir un plan d'action, fixer des objectifs réalisables, s'assurer d'avoir les ressources financières, matérielles et physiques adéquates.
    - Formé de membres du CA et des gens d'expertise dans ce domaine, le comité requiert plusieurs postes nécessaires, dont un gestionnaire de projet, des responsables de secteur, ainsi que des plongeurs.
    - Depuis 2014, Bertrand Scalabrini agit à titre de gestionnaire de projet, lequel exécute un travail colossal. Son rôle est d'établir un échéancier, coordonner avec RAPPEL les équipes, commander les toiles, s'assurer d'avoir suffisamment de sacs, compiler les rapports et les fournir au CA et au Ministère. Pierre Martineau, Luc Ducharme et Marcel Dunn sont responsables de secteur au projet.
    - **Avis aux bénévoles intéressés** au poste de responsable de secteur, venez nous rencontrer, on vous attend ! Le rôle d'un responsable de secteur est de rencontrer les riverains, d'informer de la situation du myriophylle dans leur secteur et d'obtenir leur permission pour effectuer les travaux de pose de toile. Le responsable de secteur supporte aussi le gestionnaire de projet dans ses fonctions. [Vidéo montrant les opérations effectuées dans le contrôle du myriophylle à épi.](#)
    - En 2022, la SCLL se prévaudra des services de RAPPEL pour la sortie des sacs au coût de 1 \$ /m<sup>2</sup>.
- **Plan d'action 2022** :
  - Le CA soumettra une demande de renouvellement de permis au ministère au nom de la ville de Magog et de la municipalité du Canton de Stanstead.

- Procéder à un inventaire des herbiers.
- Rencontres de riverains.
- Pose de toile de jute.
- Prévoir l'installation de bouées d'identification des zones à éviter. Prévoir une séance d'information au sujet des différentes plantes aquatiques.
- Trouver des moyens afin de sensibiliser :
  - les conducteurs de bateaux pour qu'ils évitent les endroits où il y a du myriophylle
  - et sensibiliser sur le lavage de bateau.
- **Résultats 2021** : Année record de pose de toile de jute :
  - 12 936 m<sup>2</sup>, dans un laps de 7 jours.
  - 2192 sacs de gravier retirés et 2463 sacs de gravier installés, pour un total de 4655 sacs de gravier manipulés, représentant 46 000 lbs.
  - L'implication de 30 bénévoles pour 359 heures de sortie de sacs et 543 heures de pose de toile de jute.
  - Depuis 2014, une superficie de plus de 30 000 m<sup>2</sup> a été couverte de toile de jute.
  - 2021 fut une année de succès. Remerciements à tous les bénévoles qui participent de près ou de loin au projet, aux gens de RAPPEL, à Lucie Borne qui plonge tous les matins sans essoufflement, à Jean-Noël Leduc présent depuis plus de 30 ans, à Pierre Martineau, cinéaste et à Bert Scalabrini : vous êtes des exemples.

#### **Questions en rapport avec la première série de vidéo :**

**Q. Marie-Céline Drapeau** : Comment s'assurer que les gens participent à la lutte contre le myriophylle afin que le vieillissement du lac soit retardé ? **R.** Production d'un inventaire en 2021 pour connaître les zones problématiques suivi de rencontre avec les propriétaires riverains concernés.

**Q. Catherine Roux** : Pourquoi faut-il retirer les sacs ? **R.** Ceci est une exigence du ministère, en 2014 a eu lieu un test pilote avec des sacs biodégradables.

**Q. Charles Valois** : De quelle façon identifiez-vous les herbiers à être traités ? **R.** La SCLL travaille en étroite collaboration avec le RAPPEL qui identifie les herbiers.

**Q. Jean Chénard** : Est-ce que les toiles ne devraient pas viser en particulier les régions près des marinas où beaucoup de bateaux passent en eau peu profonde (en aller-retour au quai) ce qui libère plusieurs fragments de myriophylle qui partent à la dérive pour aller coloniser ailleurs ? **R.** La SCLL travaille de près avec les marinas et la participation s'annonce fructueuse pour l'an prochain.



**Q. Danielle Beaudoin :** Est-ce qu'on peut gagner la bataille contre le myriophylle ?

**R.** Oui et non, cette année à certains endroits, le myriophylle semble en décroissance majeure, les spécialistes ignorent la raison et si l'on gagne ou perd la bataille.

**Q. Denis Riendeau :** Est-ce qu'il y a des statistiques sur l'évolution du myriophylle ?

**R.** À ce jour, aucune statistique.

**Q. Charles Valois:** Comment contrôler le trafic nautique près du ruisseau Grande-Allée ? **R.** La SCLL est consciente du problème, l'an prochain, des bouées rappelant la présence de myriophylle seront installées. Pour la vitesse, une réflexion est en cours.

**Présentation de la deuxième série d'enregistrements vidéo (30 minutes) suivie d'une période de questions (10 minutes).**

### **Inventaire des embarcations présenté par Ève Bélanger**

- À la demande de la MRC de Memphrémagog, Ève Bélanger a réalisé en motomarine à l'été 2021 un inventaire des embarcations, toutes sortes confondues.
- Depuis les 6 dernières années, à la suite de plaintes de riverains, 3 inventaires furent réalisés au lac Memphrémagog dans le but d'établir un profil de croissance et de connaître les types d'embarcations. L'inventaire donne des outils pour établir l'harmonie citoyenne, contrôler la croissance des bateaux sur le lac, la cohabitation des différentes embarcations nautiques, la vitesse et nombre d'embarcations sur l'eau.
- Nos motivations au lac Lovering pour la réalisation d'un inventaire sont aussi basées sur des plaintes formulées par les citoyens, particulièrement au cours de l'été 2020. Sans posséder de chiffre, nous convenons tous que l'été 2020 de la pandémie a suscité un achalandage plus élevé sur le lac Lovering. Un suivi ultérieur sera effectué afin de bien suivre la situation.
- **Sommaire des résultats au lac Lovering:**
  - Nous avons répertorié l'ensemble des embarcations, motorisées ou non, les installations de quais, les plateformes flottantes et les supports à bateau en bordure du lac, plages et marinas incluses. La deuxième et la troisième ligne n'ont pas été retenues.
  - Municipalité de Canton de Stanstead: Dénombrement de 97 propriétés et de 250 embarcations motorisées ou non.
  - Ville de Magog: Dénombrement de 249 propriétés et de 849 embarcations motorisées ou non.

---

**Conclusion :** Les embarcations non motorisées dominent sur le lac Lovering. Les terrains privés regroupent 2/3 des embarcations. Les plages ou marinas regroupent 1/3 des embarcations. L'ensemble des quais est sur pilotis, aucun quai fixe.

## **La navigation présentée par Luc Ducharme**

### **Actions de la SCLL :**

- Prise de photo de l'achalandage par drone qui permet de mieux caractériser la navigation sur le lac.
- Demande à la MRC de définir une norme maximale d'embarcations sur le lac: les aspects sécuritaires et environnementaux, l'impact des vagues sur les rives et la vitesse sont des préoccupations de nos membres.

### **Actions à venir en 2022:**

- Recherche de moyens d'augmenter la sensibilisation et la communication offerte par la patrouille de la MRC, de la police de Magog et la Sécurité du Québec pour la municipalité du Canton de Stanstead.
- Augmenter les communications de notre « Code de conduite des résidents et des plaisanciers » auprès des résidents et des locataires.
- Obtenir plus d'outils pour les municipalités (promesse électorale du Parti libéral du Canada) pour gérer localement les enjeux des vagues provenant des bateaux à moteur et la vitesse.
- La tenue d'une session informative sur les plantes aquatiques non exotiques.
- Sensibiliser les usagers sur l'importance du lavage de bateau par le biais de la communication.
- Installation des bouées aux limites des herbiers de myriophylle.

En conclusion, il faudra constamment renouveler la sensibilisation et être patients en attendant que d'autres outils soient disponibles, afin de favoriser un changement de culture par la contribution de tous.

## **Ensemencement, bernaches, « Trois heures sans moteur » présenté par Dominique Jutras**

### **Ensemencement**

- Depuis l'année 2013, 12 300 truites brunes ont étéensemencées dans le lac Lovering, dont 750 en 2021, une moyenne de 1400 truites brunes par année.
  - Pourquoi choisir d'ensemencer la truite brune ? Simplement, parce qu'elle s'adapte très bien et elle se reproduit bien dans notre lac, ce

qui n'est pas le cas des autres truites d'ensemencement qui sont stériles.

### **Les bernaches**

- Une problématique de pollution engendrée par un trop grand nombre de bernaches autour de notre lac perdure, parfois divers outils d'effarouchement peuvent être utilisés.
  - Au printemps dernier, des riverains avoisinant le ruisseau Roy, se sont regroupés afin de mettre en œuvre une stratégie commune d'effarouchement qui a très bien fonctionné. Ils ont fait l'installation d'une clôture temporaire sur les rives du lac et du ruisseau, dont l'objectif était de bloquer l'accès des bernaches aux rives et ainsi de restreindre les possibilités de nidifications. À la période de mue, les bernaches ne peuvent plus voler, alors si une clôture les empêche de circuler entre l'eau et la terre ferme, elles n'ont pas intérêt à s'installer dans cette zone.
  - Les méthodes d'effarouchement, les clôtures, les banderoles ont été efficaces, nous invitons les gens qui font face à ces problèmes à contacter la SCLL.

### **Activité « Trois heures sans moteur »**

- Le 11 juillet dernier, se déroulait pour la seconde année consécutive, l'activité « Trois heures sans moteur ». Une évaluation sommaire dénombre au moins 250 embarcations sur le lac, en matinée.
- Le sondage auprès de nos membres révèle que de nombreux riverains souhaitent que la fréquence de cette activité soit augmentée, donc la possibilité de tenir en juin et en août, une activité 3 h sans moteur. Cette suggestion sera évaluée par le CA.
- Nous espérons que vous serez nombreux à participer aux activités tout au long de l'année, et profitez aussi du lac cet hiver, pour le ski, la randonnée et la pêche blanche.

### **Les communications présentées par Josée Saint-Pierre**

Remerciements aux membres du comité des communications: Luc Côté, Érik Vigneault, et occasionnellement Jocelyne Gagnon, Lucie Borne, Luc Ducharme et Dominique Jutras.

- **Outils de communication privilégiés en 2021 :**
  - L'Infolettre: se voulant informative, pertinente, engageante, et intéressante.

- Parutions Facebook : sujets d'actualité, activités ou préoccupations de nos membres.
- Site WEB: une refonte complète du site a eu lieu, chapeauté par Luc Côté, Dominique Jutras et Luc Ducharme. Site offrant une meilleure expérience aux auditeurs, et de plus, on peut compter sur l'ajout d'un volet transactionnel facilitant les adhésions.
- Zoom: plateforme qui a permis la diffusion de notre AGA 2020 et 2021, permet une facilité à se structurer pour l'AGA et d'incorporer des vidéos préenregistrés, opérés par Érik Vigneault et Luc Côté.
- Couverture de l'activité « Trois heures sans moteur »: entrevue diffusée sur la chaîne de Radio-Canada, qui survolait la belle transition de notre lac, qui montrait la sensibilité et la fragilité de notre lac. Activité à maintenir annuellement.
- Davantage de contacts avec nos partenaires : la ville de Magog et la municipalité du Canton de Stanstead, afin de toujours mieux collaborer dans nos projets et soutien financier dans l'obtention de subvention.
- Visibilité aux AGA de nos partenaires, MCI et échanges et participations, Association du lac Magog, et autres.
- L'Alliance : implication auprès de l'Alliance qui fait avancer ce dossier significativement.
- Prévisions de communication pour 2022 :
  - Plus d'accents sur les communications avec l'ajout de nouveaux membres dans l'équipe et nous pourrions accélérer les moments pour communiquer avec vous et informer sur les sujets qui vous sont précieux.

## **L'Alliance présentée par Constance Ramacieri**

### **Histoire de l'Alliance :**

Octobre 2017 :

- À l'instigation de Lucie Borne, 10 associations de lac discutent de leurs préoccupations quant à la présence du myriophylle.
- Lancement de l'Alliance, programme national.
- Demande claire : « Que le gouvernement du Québec instaure un programme national de recherche, d'appui aux milieux touchés et de prévention de la propagation du myriophylle à épi. »

17 juillet 2018:

- Première sortie publique d'importance visant à positionner dans la sphère publique le myriophylle à épi, la « plante zombie ».

- Concertation d'une vingtaine d'organismes nationaux et 17 présences dans les médias nationaux (télé et radio).

2018-2019-2020 :

- Appui grandissant de plus de 200 municipalités, d'associations de protection, de MRC, d'organismes nationaux. Toutes ces municipalités ont appuyé l'Alliance par résolution et la municipalité du Canton de Stanstead a été la première à le faire formellement.
- Rencontres avec le ministre Benoit Charette (MELCC):
  - Janvier 2020 : Présentation des objectifs.
  - Octobre 2020 : Atelier de travail afin de discuter sur les paramètres d'un programme national.

2021 :

- Sondage auprès des 1131 municipalités du Québec. Question « Avez-vous du myriophylle sur votre territoire ? » les réponses obtenues sont : oui 30 %, ne sais pas 32 %, non 38 %. Réponses mitigées, question interprétée différemment et les municipalités ne sont pas toutes au courant du phénomène.
- Une lettre est envoyée aux ministres responsables des 17 régions, comportant une bonne couverture médiatique.
- Au cours de l'été, le ministère dit souhaiter former un comité sur les plantes aquatiques envahissantes relevant du Forum d'Action sur l'eau du MELCC. Nous sommes en attente du développement de ce groupe de travail.

25 septembre 2021 :

- Constat : Personne au Québec ne connaît le nombre d'associations de lacs et de cours d'eau ». On se donne un rendez-vous national; le myriophylle, il faut se parler !
  - 146 personnes participent (représentant environ 85 associations diverses) à une rencontre virtuelle qui se conclut par la rédaction d'une lettre collective envoyée au premier ministre François Legault, par l'entremise de Gilles Bélanger, député d'Orford: L'Alliance formule deux recommandations précises :
    1. Que le gouvernement accorde un montant significatif récurrent dans le budget provincial dans la lutte des espèces exotiques envahissantes, dont le myriophylle.
    2. Que le gouvernement mette sur pied un organisme de la société civile pour mettre en œuvre un réel plan d'action sur la lutte contre le myriophylle à épi.

---

### Questions en rapport avec la deuxième série de vidéo :

**Q : Autres questions :** Statistique sur l'évolution du myriophylle ? **R.** Voir sur notre site Web. les informations à ce sujet. **Q.** Est-ce que les marinas publiques pourraient s'étendre avec la croissance de la deuxième rangée ? **R.** Ce serait peu probable puisque les municipalités s'y opposent catégoriquement.

**Q. Pauline Huot :** L'on constate l'existence d'une autre plante qui ressemble au myriophylle. Comment l'éliminer ? **R.** L'année prochaine, la SCLL prévoit faire une session informative au sujet des plantes envahissantes non indigènes. Surveillez les informations du printemps prochain.

**Q. Claude Lussier :** Compte tenu du fait que l'on sait que le niveau du lac baisse, ne devrait-on pas le laisser plus haut au printemps ? **R.** Un niveau d'eau trop élevé fera en sorte que l'eau passera par-dessus le barrage en cas de forte pluie.

## 6. Présentation et approbation des états financiers au 31 décembre 2020

Le recrutement fait partie des états financiers. Deux enregistrements vidéo et période de questions:

### Le membership présenté par Colette Scalabrini

Résultats :

- 2021, année record d'adhésion : 1130 membres comparés à 984 en 2020.
- Renouvellement : 35 % par le biais d'Internet, 47 % par la poste et 18 % par nos recruteurs.
- Revenus : 6120 \$ en dons et 21 985 \$ en adhésions. Nous étudions la possibilité d'une légère augmentation de l'adhésion pour l'an prochain.
- Remerciement à tous, bénévoles, recruteurs et membres, grâce à vos contributions et collaboration, nous pouvons tous ensemble protéger notre lac et son environnement, pour en faire un milieu de vie exceptionnel tout en poursuivant notre lutte contre le myriophylle à épi et nous assurer que notre lac demeure en santé. La Société vous remercie.

### Les états financiers présentés par Gilles Tessier

Gilles Tessier, bénévole administrateur et nouvellement nommé au poste de trésorier depuis mars 2021, succède à Pierre Martineau. Monsieur Tessier présente et commente les résultats de l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2020

(Annexe I), soulignant l'excellente situation financière de la SCLL. [Bilan comparatif 2019-2020](#)

**L'adoption des états financiers tels que présentés est proposée par Pierre Martineau et appuyée par Luc Côté.**

**Adopté à l'unanimité, Prop. # AGA 06-2021**

**Questions en rapport avec le volet financier:**

**Q. Henri Richard** : Est-ce possible de remettre des reçus pour dons ? **R.** Pierre Martineau répond qu'en 2014 la SCLL avait essuyé un refus, impossible pour les organismes de protection de l'environnement.

**Q. Henri Richard** : Y a-t-il des programmes gouvernementaux ou des subventions qui pourraient aider à financer la SCLL ? **R.** La SCLL reçoit le soutien financier de la municipalité du Canton de Stanstead, de la ville de Magog et celui de la MRC.

## 7. Les sujets et les questions des membres

**Q.** Quel est l'impact des toiles de jute sur les plantes indigènes ? **R.** À ce jour, l'on ne connaît pas les répercussions.

**Q. Daniel Delonchamps** : Ma préoccupation est l'accès des non-riverains, donc du grand public au lac. **R.** Il est impossible d'interdire l'accès au lac. Notons que les descentes actuelles ne sont pas réellement publiques puisqu'elles sont réservées aux riverains.

**Q. Michel Lauzon** : peut-on limiter la force des moteurs et la grosseur des embarcations ? **R.** La SCLL n'a pas de pouvoir sur cet enjeu et nous espérons du développement du côté du Fédéral à ce sujet en faveur des municipalités.

**Suggestion : Jean Chénard** : plusieurs motomarines ne respectent pas la distance minimale ; règle particulière pour eux ou rappel à faire. **R.** La sensibilisation fera partie des principales activités de la SCLL en 2022.

## 8. Élections au conseil d'administration

L'animatrice convient que la présidente d'assemblée et que le secrétaire d'assemblée, sont respectivement Constance Ramacieri et Érik Vigneault, tel que voté au point 1.

### **Ouverture des mises en candidatures**

Lucie Borne invite les gens à se joindre à l'équipe qui est constituée de 12 administrateurs.

Il y a sept mandats en cours: Lucie Borne, Jean-Noël Leduc, Gilles Tessier, Colette Scalabrini, Érik Vigneault, Ève Bélanger et Sylvie Auclair.

Il y a cinq membres qui terminent leur mandat de 2 ans: Dominique Jutras, Marcel Dunn, Jocelyne Gagnon, Josée Saint-Pierre, Luc Ducharme.

Il y a donc 5 postes à combler. Les personnes suivantes présentent leur candidature:

- Luc Ducharme
- Marcel Dunn
- Jocelyne Gagnon
- Pascale Gravel
- Dominique Jutras

**Le résultat de l'élection: les 5 candidats sont élus, les 12 postes sont comblés. Proposé par Colette Scalabrini et appuyé par Sylvie Auclair.**

**Élus à l'unanimité, Prop. # AGA 07-2021**

## **9. Mot de la fin**

Jean-Noël Leduc adresse à l'assemblée quelques mots de remerciements et annonce qu'il quitte la vice-présidence, car il se présente aux élections municipales de la ville de Magog.

## **10. La levée de l'assemblée générale annuelle à 11h07**

**L'ordre du jour étant épuisé, la levée de l'assemblée est proposée par André Bélanger, et appuyée par Bertrand Scalabrini.**

**Adopté à l'unanimité, Prop. # AGA 08-2021**

Jocelyne Gagnon  
Secrétaire d'assemblée  
Le 14 novembre 2021